

REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DE LA LEKIE
COMMUNE DE MONATELE
SECRETARIAT GENERAL



STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS

COMMUNIQUE N° 011/C/CM/SG/SIGAMP/05-2026

Portant publication des résultats du dossier de consultation des entreprises :
N° 003/DCE/C-MONAT/CIPM/2026 ; du 13 avril 2026 ;

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE COMMUNIQUE :

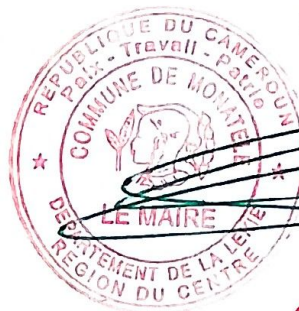
Par Décision Municipale n° 024/DM/CM/SG/SIGAMP/2026 DU 29 MAI 2026 Entreprise GROUPE
ALJA BP : 35249 YDE tél : 677 70 74 58/ 622 00 99 22 ; est attributaire du projet ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	TVA (19,25 %)	MONTANT HORS TAXES	Délai d'exécution
Ouverture de la piste agricole NKOL OWONO-EKANI MESSINA, LOT 2	ETS. ATEB'S BUSINESS	24 088 500	3 888 500	20 200 000	90 jours

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service de la SIGAMP de la Commune de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

Monatéle, le 29 MAI 2026

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)



*Prosper Parfait
Mbassi Bessala*

Ampliations :

- ARMP/CE/YDE
- PDT CIPM
- DDEPAT/L
- DDMAP/Lékié
- DDDDEVEL/L
- DDMINTP/L
- Entreprise
- Archives/affichage